

Construction d'un couvert de citerne

_____ Du 2 juin 1846 _____
Submission pour la construction d'un
couvert de Citerne au Flou des Viffour-
ches sur le pâturage des Charbonnières
1. Le couvert aura les dimensions de
de 6^m 50 sur 5^m 50 et sera construit sur
le même type que celui de la Citerne
du



Couvert de citerne du Cul du Bois, proche de la Frasse.

Cul du Bois sur le paturage du lieu, toute fois la Section pourra changer ce modèle si elle le trouve à propos.

- 2° Le merlin sera fourni sur planche par la Commune, la fabrication et le charroi à la charge de l'entrepreneur, les débris en provenant restent au bénéfice de la Commune
- 3° La couverture en auelle ainsi que le lambrissage
- 4° Le bord du toit sera fait avec des charlattes et des rivoires
- 5° Les lattes auront 6 centimètres de distance et le faillage sera d'au moins 3 centimètres
- 6° Les lambris seront délinés et joints
- 7° L'auelle, charis et lambris, devront être reconnus avant l'emploi par la Section
- 8° Les chevrons seront rendus posés y compris les crochets en fer et vernis
- 9° Les bases seront en bonnes pierres brutes
- 10° L'hauteur à donner au couvent sera donnée par la Section qui déterminera également les dimensions d'équarrissage à donner au merlin
- 11° L'entreprise devra être terminée courant

Septembre 1896

Ji soussigné Léon Guignard charpentier au l'Abbaye, m'engage à faire le couvent désigné ci-dessus et d'après les conditions toutes fournitures à ma charge pour le prix de deux cent nonante francs (290) tant compris.

Léon Guignard